



# Conditions générales d'utilisation des bons cadeaux

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après désignées « CGU ») ont vocation à s'appliquer de façon exclusive entre l'association Le Comptoir des Lions (ci-après désignée « LCDL ») et toute personne souhaitant commander ou utiliser des Bons Cadeaux, sauf contrat spécifique et/ou dérogation formelle et écrite de la part de l'association LCDL.

Le fait pour le Client et le Bénéficiaire de commander, d'acheter et d'utiliser un Bon Cadeau emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGU, ce qui est expressément reconnu par le Client et le Bénéficiaire, qui renoncent, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à l'association.

Les dispositions des présentes CGU peuvent être modifiées notamment en raison de l'évolution législative et/ou réglementaire, sans que la responsabilité de l'association ne puisse être recherchée. Les modifications prendront effet à leur publication sur le Site (sauf indication contraire). Les présentes CGU sont consultables en permanence sur le Site. Les CGU s'appliquent dès l'émission du Bon et sont valables pendant toute la validité du Bon.

## Article 1 - Commandes, conditions de paiement et transmission des bons cadeaux

Toute commande de chèques cadeaux et/ou de cartes cadeaux doit être accompagnée du paiement correspondant. LCDL ne traitera la commande qu'une fois son règlement intégral reçu. LCDL se réserve le droit de ne traiter la commande qu'après avoir vérifié la régularité du paiement. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. Le Client règle sa commande par carte bancaire, par prélèvement, par virement ou par chèque bancaire à l'ordre de LCDL. LCDL se réserve le droit de ne proposer que l'un ou plusieurs des modes de règlement à sa discrétion. Aucune réclamation du Client à ce titre ne sera recevable. Les règlements ne peuvent faire l'objet d'aucun escompte. Toute contestation sur le paiement d'une facture doit être effectuée par écrit dans les trente jours qui suivent son édition, et adressée à LCDL. Le prix de la commande correspond à la valeur faciale qui n'est pas soumise à TVA.

LCDL se réserve le droit d'annuler toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige de paiement, sans que celui-ci puisse réclamer une quelconque indemnité à quelque titre que ce soit.

Le Client a accès au service suivant proposé par LCDL : Commande et achat de Bons Cadeaux. La commande et l'achat du Bon Cadeau se font en prenant contact avec LCDL par mail à l'adresse : [lecomptoirdeslions@gmail.com](mailto:lecomptoirdeslions@gmail.com). Les Bons cadeaux portent un numéro d'identification. LCDL fournira les bons en format papier selon accord avec l'acheteur.

## **Article 2 - Conditions d'utilisation des Bons Cadeaux**

L'utilisation des bons cadeaux emporte adhésion à l'intégralité des présentes conditions générales d'utilisation.

Les bons cadeaux sont valables jusqu'à la date de fin de validité indiquée sur le bon cadeau. Le Client reconnaît qu'un bon Cadeau expiré ne peut plus être utilisé et ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement ou donner lieu à toute autre contrepartie monétaire, sous quelque forme que ce soit.

Les chèques cadeaux sont utilisables en une seule fois à hauteur de leur valeur faciale exclusivement sur le site internet de la boutique de LCDL avec paiement à réception de commande et/ou directement en boutique. L'utilisation du Bon Cadeau par son Bénéficiaire est soumise à la présentation du Bon Cadeau papier.

Plusieurs chèques cadeaux peuvent être utilisés pour le règlement d'un même produit. Il est possible de compléter la valeur des chèques cadeaux par tout moyen de paiement accepté par LCDL. Les Bons Cadeaux ne peuvent pas donner lieu à contrepartie monétaire sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement. Ils ne peuvent être ni revendus, ni portés au crédit d'une carte ou d'un compte bancaire, ni faire l'objet d'un escompte ou d'une revente.

Le bénéficiaire est seul responsable de l'utilisation de son chèque cadeau qui ne peut être ni remplacé(e), ni remboursé(e) en cas de perte, vol, détérioration, destruction ou dépassement de la date de validité.

## **Article 3 – Informations et réclamations**

Pour toute information, contestation ou réclamation concernant la vente du Chèque Cadeau et/ou son utilisation, le Client est invité à contacter LCDL à l'adresse électronique suivante : [lecomptoirdeslions@gmail.com](mailto:lecomptoirdeslions@gmail.com) ou par courrier à l'adresse suivante : Le Comptoir des Lions, 2 Rue des Commerces, 16500 Saint-Maurice-Des-Lions.

## **Article 4 – Accès au site - Responsabilité**

LCDL s'efforce de maintenir accessible le Site, sans pour autant être tenue à une obligation d'y parvenir. Il est précisé qu'à des fins de maintenance, d'évolution, de mises à jour, et pour toutes autres raisons notamment d'ordre technique, indépendante de la volonté de LCDL, telles que l'interruption des services d'électricité ou de télécommunication, les défaillances ou dysfonctionnements du réseau Internet, les pannes..., l'accès au Site pourra être interrompu sans que la responsabilité de LCDL ne puisse être engagée.

De même, LCDL ne pourra voir sa responsabilité engagée quant aux dommages résultant de virus, de l'intrusion frauduleuse d'un tiers ayant entraîné une modification des données, de tout programme ou application qui serait incompatible avec le matériel ou les logiciels utilisés par le Client ainsi qu'aux dommages subis par le Client du fait d'une négligence ou faute de sa part ou de tout tiers.

## **Article 5 – Indépendance des Clauses**

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGU serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres dispositions des présentes CGU.

## **Article 6 - Loi applicable et Tribunal compétent**

Les présentes CGU sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et /ou à leur exécution relève des tribunaux français.

Mise à jour Juillet 2021